Informations concernant les cours de sport

Les cours de sport auront lieu dès la première semaine, soit à partir **du jeudi 24 août 2023**. Les jeunes doivent donc amener leurs affaires de sport dès cette date.

Par contre, **la première fois, le rendez-vous est à l'école pour tous les cours et les élèves iront ensuite à la salle attribuée, accompagné.e.s de leur enseignant/e.**

Les salles nous ont été attribuées par le DIP comme suit :

- 9èmes
Salle de gym du Collège de Candolle
av. A.-M. Mirany 36, Chêne-Bourg
Lundi 8.00 - 9.40

- 10èmes
Salle de gym du Collège de Claparède
ch. de Fossard 61, Chêne-Bougeries
Vendredi 8.00 - 9.40

- 11èmes
Salle de gym du Collège de Claparède
ch. de Fossard 61, Chêne-Bougeries
Jeudi 8.00 - 9.40

Nous vous remercions de faire en sorte que vos enfants aillent directement à la salle **dès la 2ème fois.**

! Nous vous rappelons qu'un.e jeune ne pouvant temporairement pas aller au sport vient à l'école travailler à la bibliothèque à la place. Un certificat médical est nécessaire.

Merci et meilleurs messages.
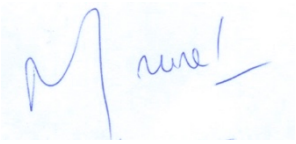
Nathalie Brunel